

CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

Compte Rendu du 2 décembre 2021

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Gaëlle Giraudier, Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Matthieu Herman, Marika Elcourt, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h10

Ordre du jour :

- Approbation du CR de séance du 1^{er} juillet 2021
- Lecture des registres de sécurité
- Retours sur les exercices d'évacuation
- Point sur la crise sanitaire : Protocole Covid
- Situation au Centre Equestre Universitaire
- Questions diverses

1/ Approbation du CR CHSCT du 1^{er} juillet 2021 (Annexe 1)

Le compte rendu du CHSCT du 1^{er} juillet 2021 est approuvé à l'unanimité

2/ Lecture des registres de sécurité

Nathalie Jacob-Righini procède à la lecture des registres.

Patrick Colas précise que les problèmes d'eau chaude aux bâtiments 310 et 225 sont réglés.

Les problèmes de chauffage perdurent au bâtiment 225 ainsi qu'au CSU où ont été installés des chauffages électriques à air pulsé en attendant que les réparations soient effectuées.

3/ Retours sur les exercices d'évacuation

Patrick Colas fait le bilan des exercices d'évacuation qui ont eu lieu le 19 octobre dernier sur les bâtiments 225-310-331-335.

Les problèmes de transmission de l'alarme des bâtiments 225 et 331 au poste de sécurité du campus demeurent.

Patrick C. doit organiser un rendez-vous commun entre la DSI pour le support téléphonique et la société SPIE pour les transmetteurs.

Marianne Boivin rappelle que le personnel doit dans tous les cas penser à appeler le PC de sécurité et plus particulièrement en cas de non-transmission de l'alarme et précise que ce problème est rencontré dans d'autres bâtiments du campus d'Orsay.

Patrick C. va refaire une note à l'attention des gardiens pour rappeler la procédure et la transmettra également aux personnels du Centre Equestre.

Des sirènes dans les gymnases des bâtiments 225 et 310 sont en panne. La société SPIE a été informée.

Matthieu Herman informe qu'elles se déclenchent de façon inopinée au Bt 331. La société SPIE a constaté le dysfonctionnement.

Marianne B. rappelle que les fenêtres doivent être fermées lors de l'évacuation (*et les portes ne doivent pas être fermées à clé*).

Les exercices du Bt 470 ont eu lieu le 21 octobre sous le pilotage de la Faculté des Sciences mais organisés par la Faculté des Sciences du Sport.

Norine Coussot a demandé à M. Grossin que les prochains exercices soient organisés par le Service Hygiène et Sécurité de la Faculté des Sciences.

Marianne B. conseille de remonter les problèmes de gestion du bâtiment 470 à la direction de l'UFR Sciences en plus de la Présidence de l'Université.

Patrick C. alerte sur le danger que représentent les portes dont les barres anti-paniques sont cassées. Le problème a été signalé au STIL mais n'a pas été réglé à ce jour.

Le report d'alarme et l'éclairage du 2^{ème} étage ne fonctionnent pas.

Nathalie JR demande à Patrick C. la liste de tous les dysfonctionnements en lien avec la sécurité afin de préparer un courrier à l'attention de la société SPIE. Elle prévoit de faire un point avec Monsieur Bienvenu, nouveau directeur de la Direction du Patrimoine.

4/ Point sur la crise sanitaire : Protocole covid

Nathalie JR constate un relâchement au niveau du port du masque.

Marianne B. rapporte une augmentation du nombre de cas parmi le personnel.

Il n'y a pas de nouvelle circulaire pour le moment ; la consigne est de se référer aux mesures de la rentrée. Par contre deux protocoles nationaux en entreprise face à l'épidémie ont été mis à jour avec 4 grandes modifications :

- Port du masque en intérieur
- Aération et ventilation en continu ou 5 à 10 minutes toutes les heures
- 2 mètres entre les convives à table dans la restauration collective
- Limitation au maximum des moments de convivialité

Nathalie JR attire l'attention sur le taux de CO2 particulièrement élevé dans la salle des conseils du Bt 335.

Un devis pour une installation d'une CTA pour le renouvellement de l'air doit être demandé par la composante. En parallèle, dans le cadre des travaux du CPER, les travaux de ventilation mécanique dans les locaux qui en ont besoin devraient être priorités.

Concernant les examens, il n'y a pas de consignes nouvelles hormis une limitation de la jauge. Les consignes de distanciations, masques, gels et nettoyage/désinfection sont maintenues. Des masques et des autotests seront distribués à l'entrée de chaque examen.

Martine Berthier constate également une augmentation du nombre de cas déclarés. Elle insiste sur le fait que la contamination est importante lors des réunions conviviales sans masque mais que l'aération et la distanciation sont réellement efficaces. Elle rappelle que la vaccination n'empêche pas de faire des formes de Covid atténuées et qu'il ne s'agit pas d'une protection absolue.

Il n'y a pas de plan de vaccination (dose de rappel) des étudiants et des personnels de prévu pour le moment mais cela va s'organiser à la rentrée de janvier.

Au sujet de l'installation de la CTA, Yann Beudaert demande qu'une attention particulière soit apportée aux décibels des systèmes de ventilation qui sont parfois bruyants.

Au sujet de l'organisation des événements tutorés ou étudiants, il n'y a pas pour le moment de changement quant aux événements à venir.

Nathalie JR rappelle qu'il n'est pas possible de traiter des dossiers de sécurité en 2 ou 3 jours.

Marianne B. insiste sur l'importance de limiter les moments conviviaux.

La F2S organise, dans le cadre de ses formations, des événements tutorés qui sont priorités sous réserve de la réception des dossiers de sécurité dans les temps.

5/ Situation au Centre Equestre Universitaire

François Cottin rappelle le contexte : un audit a eu lieu afin de déterminer ce qui devait être fait pour que le CEU revienne à un niveau de sécurité satisfaisant. Les travaux s'élevaient à 1 million d'euros. Ce montant a été demandé au Contrat Plan Etat Région mais le dossier n'a pas été retenu. Le problème a été abordé une nouvelle fois en dialogue de gestion, avec la Direction du Patrimoine, la Présidence. Il a été décidé que le Centre Equestre Universitaire devait fermer.

L'option équitation n'a pas été inscrite sur Parcoursup pour cette année mais le CEU doit, autant que possible, rester ouvert jusqu'à la fin de la formation des promotions en cours, soit jusque juin 2024. A l'heure actuelle, le niveau de sécurité pourrait déjà justifier une fermeture de la structure.

Cette décision, prise sous la contrainte, a été communiquée au directeur du CEU qui a informé son équipe. Un Conseil d'Enseignement a été organisé afin d'informer l'ensemble des personnels sur cette fermeture.

La raison majeure est d'ordre financière mais pour rappel, les projets autour du CEU n'ont pas abouti (recrutement infructueux sur le poste de MCF, démission du directeur du CEU, demande d'ANR non retenue...).

La Faculté des Sciences du Sport a un déficit récurrent de 600 000 € qui s'explique principalement par le coût de la masse salariale lié à l'augmentation des effectifs en 2016-2017. La présidence a accepté de rééquilibrer les finances de la F2S mais ne peut pas soutenir le Centre Equestre Universitaire.

Le point concernant cette fermeture a été exposé aux membres du Conseil de Faculté qui ont demandé des éléments plus précis ; ceux-ci leur ont été envoyés.

Antoine Latreille, vice-président Patrimoine sera invité lors du prochain Conseil afin qu'il expose les éléments patrimoniaux qui ont conduit à cette décision.

En parallèle, Sylvie Retailleau a annoncé au Bureau d'Université la fermeture du Centre Equestre Universitaire.

Avis CHSCT spécial STAPS du 2 décembre 2021

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay rappellent que le CHSCT n'a pas pour mission d'approuver ou de rejeter les plans de réorganisation mais d'émettre des avis visant à prévenir les risques professionnels, et mettre en garde sur les dangers ou difficultés que rencontrent les personnels.

1. Les RP du CHSCT spécial STAPS alertent sur la situation inquiétante des personnels du centre équestre liée à la fermeture annoncée de la structure et demandent à ce qu'un accompagnement soit proposé pour les aider à faire face à l'incertitude de la situation. Nous rappelons qu'une annonce de fermeture d'une structure induit des perturbations importantes qui peuvent aller jusqu'à une perte de performance, une fatigue accrue et une augmentation des risques d'accidents et psycho-sociaux.

2. Les RP du CHSCT spécial STAPS préconisent que la situation et l'état actuel de la prise de décision, parmi l'ensemble des possibilités, relative au centre équestre soient explicitement exposés à l'ensemble du personnel de la F2S déjà affecté par la perception d'un manque d'informations récurrent dans la réorganisation de l'Université Paris Saclay.

La Direction des Ressources Humaine a été alertée afin qu'un suivi soit mis en place.

Par ailleurs, une solution de repli est étudiée dans l'hypothèse où le CEU devrait fermer plus tôt pour des raisons de sécurité afin que les étudiants en cours de formation puissent achever leur licence dans un autre centre équestre équivalent.

La Direction de la F2S est consciente des risques psycho-sociaux du personnel mais la raison de la fermeture du CEU est à la fois financière et sécuritaire.

Matthieu Herman confirme que le directeur du CEU a bien relayé les informations et que le personnel a bien été informé. Matthieu H. s'interroge sur la véracité des raisons évoquées. En effet, il déclare que des audits ont été effectués dernièrement afin de faire labéliser la structure au niveau de

la Fédération. La structure a été validée comme Ecole Française d'équitation sans que des problèmes de sécurité aient été soulevés. Toujours selon lui, le montant de 1 000 000€ de travaux paraît disproportionné et les problèmes de vétusté et de sécurité exagérés. Les problèmes financiers sont réels mais des solutions pourraient être envisagées afin d'apporter des recettes comme la mise en place d'un poney club, d'un centre de formation...

François Cottin rappelle que la finalité de l'Université et de la F2S, est la recherche et l'enseignement ce qui ne représente que 15 % de l'activité du CEU. Le montant des travaux s'explique par le fait que le CEU est dans un site classé et les bâtiments, notamment le manège, contiennent de l'amiante, et la structure bois est attaquée avec un risque d'effondrement. Il propose qu'Alain Griffond et Matthieu Herman soient conviés au prochain Conseil de Faculté afin d'entendre les arguments de M. Latreille.

Nathalie JR dit qu'il faut comprendre que la décision est universitaire. La F2S gère le CEU mais ne porte pas seule cette décision. Il s'agit d'un choix de priorisation qui a été fait. Par ailleurs, les activités lucratives qui pourraient être mises en place ne sont pas des prérogatives de l'Université. Nathalie JR précise également que les règles de sécurité d'un établissement public (avec obligation de résultat) ne sont pas les mêmes que celles d'un Centre équestre privé.

Nathalie JR rappelle que le service du Patrimoine a coupé court à tout investissement lors du désengagement d'AgroParisTech.

Yann B. attire l'attention sur l'incompréhension du personnel qui a le sentiment que les solutions alternatives n'ont pas été présentées en tant que telles et qu'il y avait des personnels qui avaient des projets de développement. Il ne comprend pas que la décision soit prise uniquement par Mme Retailleau et M. Latreille et, en attendant la validation dans les instances, qu'une filière soit supprimée dans Parcoursup.

François C. rappelle que les problèmes du CEU sont récurrents. La priorité aujourd'hui est donnée au Centre Omnisport Universitaire de Moulon et à la piscine. Le CEU représente un trop faible pourcentage des activités et le SUAPS ne veut pas le prendre en charge. Il n'y a pas de porteur de projet, pas de dynamique, pas de benchmarking pour des formations à la recherche.

A une question de Marianne B., François C. explique l'impossibilité d'une gestion mixte publique-privé.

Laurence Lombard, directrice des ressources humaines va accompagner le personnel sur les conséquences de la fermeture. Marianne B. propose qu'elle soit invitée lors du prochain CHSCT en début d'année afin qu'elle expose ce qu'elle envisage comme type d'accompagnement pour le personnel titulaire.

Mise au vote des 2 avis : Pour à l'unanimité

Pas de question diverse.

La séance est levée à 11h

Le Président du CHSCT spécial STAPS
François Cottin

Université Paris-Saclay
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
François COTTIN

La secrétaire du CHSCT spécial STAPS
Sophie Michel

La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI